

D.2019.12.11.6.24

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 11 Décembre 2019

6 – PROJETS TERRITORIALISES
6.24 - Ligne Express Muret – Toulouse Basso Cambo : Bilan de la concertation

L'an deux mille dix-neuf, le onze décembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X (à compter du point 8.1)		X (jusqu'au point 7.11 inclus)
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Briand)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X (à compter du point 2.1)		X (jusqu'au point 1.21 inclus)
SUAUD Thierry	X (à compter du point 2.1)		X (jusqu'au point 1.21 inclus)

1) Le contexte

Par délibération D.2019.04.10.2.5 du 10 avril 2019, le Comité Syndical de Tisséo-Collectivités a approuvé le programme de la Ligne Express Muret-Toulouse Basso Cambo.

Le programme présenté au Comité Syndical du 10 avril 2019 entraîne la réalisation d'un projet qui, en raison de son ampleur, est considéré comme une opération d'aménagement qui « par son importance ou sa nature modifie de façon substantielle le cadre de vie ».

Conformément à l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme, l'établissement public qui en a pris l'initiative – Tisséo-Collectivités – a débuté une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées. Celle-ci a débuté le 26 Août 2019 par une concertation formalisée se terminant le 27 Septembre 2019.

Par délibération D.2019.07.03.2.3 du 03 Juillet 2019, le Comité Syndical de Tisséo-Collectivités a approuvé les modalités de la concertation. Cette concertation s'est menée de manière conjointe à la concertation menée par le CD31 sur le Réseau Express Vélo(REVe). A l'issue des deux concertations Ligne Express et REVe, le bilan est tiré par Tisséo Collectivités en coordination avec le Conseil Départemental 31, le Muretain Agglo, et Toulouse Métropole.

2) Les modalités de concertation

La concertation formalisée s'est déroulée du 26 Août au 27 Septembre 2019 selon les modalités définies dans la délibération du 03 Juillet 2019 :

- Une publicité préalable dans la presse sur l'objet de la concertation et les modalités de son déroulement sur le secteur du projet ;
- La mise à disposition d'un dossier de concertation sur les lieux précisés dans la liste ci-dessous et téléchargeable sur le site internet de Tisséo-Collectivités (tisseo-collectivites.fr) contenant les éléments suivants : présentation du projet, objectifs poursuivis, organisation générale du réseau de transport, calendrier du projet ;
- La mise à disposition du public d'un registre numérique pour pouvoir y consigner ses observations et suggestions ;
- La mise à disposition du public d'un registre pour pouvoir y consigner ses observations et suggestions dans les lieux ouverts au public ;
- La réalisation d'une réunion publique durant la dernière semaine du mois d'Août 2019 ;
- Tout autre moyen jugé utile par Tisséo Collectivités.

Par ailleurs, **des actions complémentaires ont été réalisées par Tisséo-Collectivités et ses partenaires :**

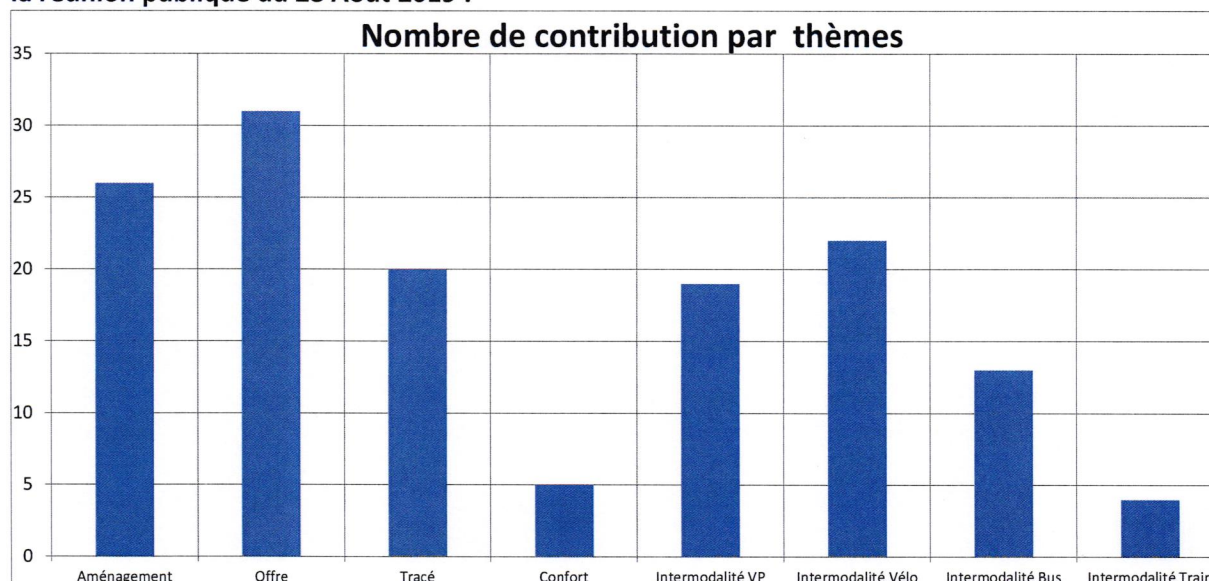
- Réalisation d'un communiqué de presse informant de la concertation Ligne Express ;
- Information de la concertation Ligne Express sur les canaux digitaux : site internet tisseo-collectivites.fr et sur les réseaux sociaux ;
- Affichage public sur les supports municipaux de Portet, Roques et Muret pour informer de la réunion publique du **28 Août 2019** .

3) Le bilan de la concertation

Bilan quantitatif :

- **24 contributions** déposées sur le registre numérique
- **1 contribution** déposée sur les registres papier de la Mairie de Muret.
- 0 contributions sur les registres déposés en Mairies de Portet et Roques, au Muretain Agglo, en Mairies de quartier de Croix de Pierre (mairie bus) Saint Simon, Reynerie, Saint Cyprien, et à Tisséo-Collectivités ;
- A noter aussi que parmi les contributions, 2 contributions ont été déposées avec des annexes (1 contribution en nom propre et 1 contribution de l'association Autate).
- A noter que parmi les contributions, 1 contribution est issue du CODEV du Muretain Agglo.
- **70 personnes environ présentes lors de la réunion publique** du 28 Août 2019.

Les thèmes abordés par les contributions écrites et par les personnes qui sont intervenues lors de la réunion publique du 28 Août 2019 :



- **31 contributions concernent l'offre de service.** Les contributions comparent souvent la Ligne Express aux lignes de bus Linéo. Les contributeurs souhaiteraient avoir une offre de service type Linéo avec plus de fréquence, de l'offre le dimanche et une amplitude horaire élargie. Les contributions font aussi part du lien entre la mission de la ligne et l'offre. La mission principale comme évoqué dans le dossier de concertation se focalise sur les actifs. Les contributeurs pensent qu'avec une meilleure offre (plus complète), cette ligne pourrait élargir ses missions en captant plus de scolaires, actifs, inactifs, retraités,...
A noter que les contributeurs évoquant l'offre ne remettent pas en cause la ligne Express.
- **26 contributions concernent les aménagements liés à la Ligne Express.** Sur ces 26 contributions, 2 évoquent les aménagements qui pourraient être améliorés en reprenant les aménagements inscrits au programme mais aussi en proposant la réalisation de couloir bus au niveau du passage à niveau de Portet Sur Garonne (PN1). Les autres contributions abordent la fiabilisation du temps de parcours ainsi que la réalisation de réserves foncières pour prolonger les couloirs bus le cas échéant.
- **20 contributions évoquent l'itinéraire de la Ligne Express.** Une majorité de ces contributions soutiennent que le tracé de la ligne Express devrait plutôt passer via l'Oncopole pour en être en connexion avec le futur téléphérique. Les avis sont partagés entre Empalot, Arènes et Basso Cambo quant au terminus une fois l'Oncopole desservi. D'autres contributions évoquent plutôt un tracé Express depuis Roques vers Colomiers afin de desservir Aiebus et L'Arche. Une autre contribution évoque le fait de créer une ligne Express permettant de desservir Frouzins, Villeneuve Tolosane et Labège.

- **58 contributions évoquent l'intermodalité :**
 - **22 avec le vélo :** en proposant de soigner l'intermodalité vélo en offrant du stationnement sécurisé (ou non) aux arrêts de bus, et en offrant la possibilité d'embarquer le vélo dans le bus.
 - **19 avec la voiture :** en proposant de réaliser des parkings relais le long de la ligne pour capter les différentes communes du Muretain.
 - **13 avec le bus :** en proposant de soigner l'intermodalité bus-Ligne Express et en renforçant l'offre de certaines lignes du Muretain. Une contribution avec un dossier annexé propose la création de 2 lignes différentes complémentaires. La Ligne Express deviendrait une ligne omnibus et desservirait l'Oncopole et une ligne super express serait créée sur l'autoroute pour rejoindre Basso Cambo.
 - **4 avec le train :** les contributeurs évoquent différents sujets favorisant l'intermodalité avec le ferroviaire comme la création d'une gare, ou l'intégration tarifaire complète, ou le calage des horaires bus-TER. Il est à noter qu'en plus de ces contributions, 3 contributeurs préféreraient dépenser l'argent du projet de la Ligne Express dans un projet ferroviaire.
- **5 contributions évoquent le confort.** Ces cinq contributions demandent ou soulignent la présence d'abribus et l'éclairage de ceux-ci.

Éléments de réponse du maître d'ouvrage au contenu des contributions.

Les avis formulés sur le projet soumis à la concertation du public peuvent être regroupés selon les 5 thématiques principales suivantes et qui sont développées ci-après :

- a/ L'offre de service de la Ligne Express Muret-Toulouse Basso Cambo,
- b/ L'itinéraire de la Ligne Express Muret-Toulouse Basso Cambo,
- c/ Les aménagements de la ligne Express Muret-Toulouse Basso Cambo
- d/ L'intermodalité avec la voiture particulière et la création de parkings relais,
- e/ L'intermodalité vélo et la création de stationnement vélo,

a/ L'offre de service de la Ligne Express Muret-Toulouse Basso Cambo

De nombreuses contributions souhaitent une offre de service plus importante à l'instar de ce qui se pratique sur Linéo (amplitude, fréquence et desserte le dimanche).

Réponse du maître d'ouvrage :

Le projet de Ligne Express consiste à créer des aménagements afin de rendre la desserte bus plus régulière et compétitive aux heures de pointes par rapport à la voiture. Le service Ligne Express est d'abord destiné aux actifs et vise à favoriser leur report modal de la voiture vers le transport en commun. Avec un temps de parcours fiable et performant, la Ligne Express améliorera l'accès aux pôles d'emplois situés le long de la RD120 ou aux activités présentes sur le secteur de Basso Cambo. L'offre proposée pour la Ligne Express, en étant ciblée sur les déplacements d'heure de pointe, est cohérente avec la mission de la Ligne et avec les hypothèses de fréquentation attendue au lancement. Comme pour toute nouvelle offre déployée sur le réseau, un suivi de fréquentation et de fonctionnement sera réalisé dès le lancement de la desserte et tout au long de ses premiers mois de fonctionnement. En fonction des fréquentations recensées, des évolutions d'offre pourront être programmées pour adapter le service à la demande de déplacement constatée.

b/ L'itinéraire de la Ligne Express Muret – Toulouse Basso Cambo

Plusieurs contributions concernent l'itinéraire de la Ligne Express et de nouvelles propositions de tracé.

Réponse du maître d'ouvrage :

- **Concernant la desserte de l'Oncopole et l'accès à Empalot** : complémentaire à l'offre ferroviaire qui permet un accès rapide à la ligne B à Saint Agne depuis Muret et Portet-sur-Garonne, la Ligne Express assure l'accès à la ligne A et aux principaux bassins d'emplois du sud-ouest de l'agglomération : secteur de Basso Cambo, secteur d'Eisenhower et secteurs de la Route d'Espagne notamment.

Concernant la demande de desserte de l'Oncopole par la Ligne Express, cela reviendrait à ajouter une arrête sur son parcours. Cela s'avérerait contraire aux principes d'organisation du réseau et ne permettrait plus de garantir un temps de parcours attractif. La desserte de l'Oncopole depuis le Muretain Agglo et le lien avec Téléo seront toutefois assurés par le maillage offert par le réseau avec notamment l'interconnexion avec Linéo 5 à plusieurs arrêts.

Exemple de déplacement et temps de parcours attendu (heure de pointe du matin)

	Accès Oncopole et Téléo		
Portet-sur-Garonne	LINEO 5	~ 25 mn	
Roques	320 + LINEO 5	~ 35 mn	connexion à gare de Portet
Muret	Express + LINEO 5	~ 40 mn	connexion à Palarin ou Larrieu

- **Concernant la desserte de Colomiers et des sites Airbus**
Proposant un rabattement sur le pôle d'échanges de Basso Cambo, la Ligne Express est en correspondance avec le maillon Ouest de la Ceinture Sud. Ce dernier reliera, à l'horizon de la livraison de Téléo, fin 2020, l'Oncopole à Basso Cambo, aux Ramassiers, aux usines d'Airbus Saint Martin et à la Gare de Colomiers.
- **Concernant la ligne Frouzins-Villeneuve Tolosane-Labège** :
Le réseau viaire disponible ne permet pas de proposer une connexion directe, efficace et attractive en transport en commun entre ces deux secteurs. A terme le réseau structurant permettra toutefois de réaliser ce déplacement via le maillage LINEO 11 + ligne A + 3ème ligne. A terme aussi, une autre alternative résidera dans le rabattement des VP sur la gare de Portet et leur utilisation du TER ou de la LINEO 5 en complémentarité de la Ligne B prolongé jusqu'à Labège ainsi qu'une connexion possible à Téléo au niveau de l'Oncopole qui se connecte à la Ligne B au niveau d'UPS.
- **Concernant la Super Ligne Express empruntant l'A64 avec 3/4 arrêts proches de l'autoroute** : un contributeur a proposé la réalisation d'une Ligne super Express empruntant l'A64 et réalisant ainsi peu d'arrêts pour rejoindre Basso Cambo. Cette desserte super express est évoquée en complément de la Ligne Express qui se convertirait en omnibus et rejoindrait Empalot via l'Oncopole. Le projet de Ligne Express présenté dans le dossier de concertation n'est pas incompatible avec une desserte dite Super Express qui utiliserait l'autoroute. Cependant, le besoin de desservir la gare (centre de Muret) ainsi que les pôles d'emplois le long de la RD rend moins intéressant le projet de Ligne super Express.

- **Concernant le prolongement de la Ligne Express au Sud de Muret proche de la sortie sud de l'A64 :** Comme évoqué dans le programme et le dossier de concertation, Tisséo envisage de prolonger la Ligne Express à la Zac Porte des Pyrénées au Sud de Muret en empruntant l'A64. Ce prolongement est conditionné à la réalisation de la ZAC et à la présence d'un terminus dans celle-ci.
- **Concernant la restructuration du réseau autour de la Ligne Express,** de nombreuses connexions sont aujourd'hui proposées entre la ligne 117 et le réseau local - en gare de Muret d'une part, sur la commune de Portet d'autre part. A l'horizon du déploiement de la Ligne Express, ces connexions seront mises en valeur notamment par une recherche de calage des horaires entre l'offre des lignes du périurbain (310 à 320) et l'offre de la Ligne Express. Sur ce point aussi, un suivi de fréquentation et de fonctionnement sera réalisé sur l'ensemble du secteur, dès le lancement de la Ligne Express et tout au long de ses premiers mois de fonctionnement. En fonction des fréquentations recensées, des évolutions d'offre pourront être programmées sur la Ligne Express mais aussi sur le réseau local pour adapter les services à la demande de déplacement constatée.

c/ Les aménagements de la Ligne Express Muret-Toulouse Basso Cambo

Les contributions évoquent le prolongement du couloir bus prévu jusqu'au franchissement du passage à niveau n°1 (PN) de Portet Sur Garonne ainsi que la réalisation de réserves foncières pour prolonger les couloirs bus le cas échéant.

Réponse du maître d'ouvrage :

Le prolongement du couloir bus jusqu'au franchissement du PN1 de Portet sur Garonne (arrêt Ax) sera étudié par la maîtrise d'œuvre.

Les principaux points noirs de circulations constatés et projetés font l'objet d'aménagement dans le projet Ligne Express. Cependant, la facilitation de la circulation des bus, est un projet continu qui se fera au grès des opportunités et des besoins suite à des évaluations sur les irrégularités et temps de parcours. Concernant les réserves foncières, Tisséo Collectivités ne porte pas le foncier du projet. Les différents aménagements proposés sont réalisés sur du foncier public et les collectivités en charge des projets sur leurs secteurs font ce rôle de veille foncière.

d/ L'intermodalité VP et la réalisation de parking relais.

Les contributions concernent le besoin de prévoir des parkings-relais le long de l'itinéraire de la Ligne Express pour capter différents secteurs du Muretain Agglo.

Réponse du maître d'ouvrage :

Comme évoqué dans le document de concertation et lors de la réunion publique, la Ligne Express Muret-Toulouse Basso Cambo profitera de plusieurs parkings de rabattement pour les différentes communes du Muretain.

En effet, outre les différents parkings publics présents au départ de la ligne de bus, situés à l'arrière gare ferroviaire de Muret (côté cimetière), la ligne de bus dispose de plusieurs parkings à destination commerciale qui se situent au droit des stations :

- Cinéma,
- Muriers,
- Michaellis,
- Sports.

Tisséo Collectivités va discuter avec les différents commerces le long de l'axe pour profiter de l'offre de stationnement en partie vide la journée et ainsi créer du foisonnement.

De plus, l'aménagement du boulevard Joffrery pourra aussi faire l'objet d'un aménagement de parkings de proximité à proximité de Ford et de Renault Minute.

e/ L'intermodalité vélo et le stationnement vélo en station

Les contributions concernent le lien entre le REVe et la Ligne Express et en particulier sur comment les cyclistes qui ont emprunté le REVe ou un autre itinéraire cyclable peuvent stationner leur vélo en sécurité à proximité des arrêts pour emprunter la Ligne Express.

Réponse du maître d'ouvrage :

L'intermodalité entre les usagers du vélo et la Ligne Express au niveau des stationnements vélo sera travaillée en partenariat avec le CD31 porteur de projet du REVe. Ce travail aura comme objectif de positionner des stations de vélos sécurisés prévues dans le projet REVe à proximité des principaux arrêts de la Ligne Express.

Le matériel roulant n'étant pas spécifique sur la Ligne Express il ne sera pas possible d'embarquer avec son vélo à bord (il est cependant possible d'embarquer dans les bus avec un vélo pliant et plié).

5) Les enseignements de la concertation

Après cette période de concertation, plusieurs enseignements peuvent être tirés :

- Tout d'abord, les objectifs de la concertation préalable ont été atteints : le dispositif mis en place a permis d'informer les acteurs concernés, de recueillir leurs avis et leurs propositions, d'identifier leurs attentes et leurs besoins.
- Le public qui s'est exprimé était constitué d'habitants des communes concernées (riverains directs du projet ou non), d'élus de communes, de représentants d'associations et du CODEV.
- Pour la majorité des contributions, le projet Ligne Express est considéré comme opportun, dans la mesure où il offrira une alternative à la voiture individuelle dans ce secteur congestionné.
- Cependant, de nombreuses contributions indiquent une forte attente en matière d'offre de transport pour cette nouvelle ligne. Les contributeurs ne jugent pas suffisant l'offre proposée.

Suite à cette concertation dont on tire un bilan positif, il est proposé de poursuivre le projet Ligne Express, en portant une attention particulière aux remarques issues de la concertation, et notamment :

- Etudier la réalisation d'aménagements nécessaires pour franchir le passage à niveau (PN1) au droit de l'arrêt Ax sur Portet sur Garonne.
- Favoriser l'intermodalité entre les différents modes et la Ligne Express et notamment l'intermodalité vélo avec le stationnement en liaison avec les aménagements prévus dans le cadre du REVe, l'intermodalité voiture en liaison avec les aménagements prévus par le Muretain Agglo, l'intermodalité bus et train avec un calage des différentes offres.
- Suivre la fréquentation et les évolutions d'offres possibles, et réaliser un bilan suite à la 1ère année d'exploitation.
- Prévoir des temps d'échanges sur l'adaptation du réseau bus autour de la Ligne Express (offre, modification itinéraire).

Au-delà de cette concertation publique, des échanges se poursuivront tout au long du projet, permettant notamment de présenter plus en détail les aménagements prévus au fur à mesure de leur élaboration.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver le bilan de la concertation la Ligne Express Muret-Toulouse Basso Cambo.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

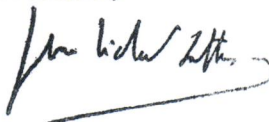
ARTICLE 1 : APPROUVE le bilan de la concertation Ligne Express Muret Toulouse Basso Cambo.

ARTICLE 2 : DECIDE de poursuivre les études en intégrant les éléments du bilan.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES